Envoyé en préfecture le 22/10/2026
Reçu en préfecture le 22/10/2026
Publié le
ID : 022-212202022-20261022-2026_51-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 19 octobre 2026

Le lundi 19 octobre 2026 à vingt heures, légalement convoqué, le Conseil Municipal s'est réuni à la mairie de PLEVIN, en séance publique, sous la Présidence de M. Dominique COGEN, Maire

Etaient présents :

M. COGEN Dominique, Maire

Mme KERFERS Jocelyne, M. HUITOREL Ronan, Mme DEL COLLE Claudie et M. CARIO Eric, Adjoints

M. MONNOT Laurent, Mme RIVOALLAND Mireille, Mme DION Gwénola, M. ROBERT Michel, Mme EXTIER Sabrina, M. TAVERNIER Vincent, M. DEMEZET Kevin, Mme COLLOBERT Typhen

Absents excusés : M. MARCEL Thierry (procuration à M. E. CARIO), Mme VÉRON Sandrine (procuration à C. DEL COLLE),

Secrétaire de séance : Madame Claudie DEL COLLE

Date de convocation : 14/10/2026
Date de publication : 22/10/2026

Délibération 51/2026 : Approbation du devis de travaux complémentaires sur la Rue des Barrières et la Route de Langonnet

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le devis de l'entreprise SETAP pour des travaux complémentaires sur la Rue des Barrières et sur la Route de Langonnet pour régler des problèmes d'évacuation d'eaux de pluies devant certaines habitations.

SETAP :
Fourniture et pose de 15 ml de bordures P1 béton lisse, de 35 ml de bordures CC1 béton lisse et 2 ml d'ACO drain
pour un montant de 2 420 € HT (soit 2 904 € TTC).

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- APPROUVE le devis de l'entreprise SETAP pour des travaux complémentaires sur la Rue des Barrières et la Route de Langonnet pour un montant total de 2 420 € HT (soit 2 904 € TTC) ;
- AUTORISE le Maire à signer le devis et à régler la facture correspondante ;
- PRECISE que cette dépense est prévue au BP 2026.

Nombre de membres en exercice : 15 - Nombre de membres présents : 13
Nombre de suffrages exprimés : 15 - Votes : Pour : 15 Contre : 0 Abstention : 0

Fait et délibéré les jour, mois, an que dessus.
Le Maire,

MAIRIE de PLEVIN
22340

Caractère exécutoire certifié par transmission de la présente délibération à la Préfecture de SAINT-BRIEUC le 22/10/2026 et affichage en mairie le 22/10/2026.